

L'un des premiers numéros de la revue *Diasporiques*¹ avait consacré un encart à la Bretagne. Fañch Broudic, qui y avait traité de la langue bretonne, revient sur son usage depuis le milieu du xx^e siècle. Voici la seconde partie de son analyse, la première ayant paru dans le précédent numéro de *Diasporiques*.

La langue bretonne : idéologie et pratique sociale à partir de la seconde moitié du xx^e siècle

Fañch Broudic

Seconde partie : la pratique sociale du breton

DE FORTES DISPARITÉS INTRA-RÉGIONALES

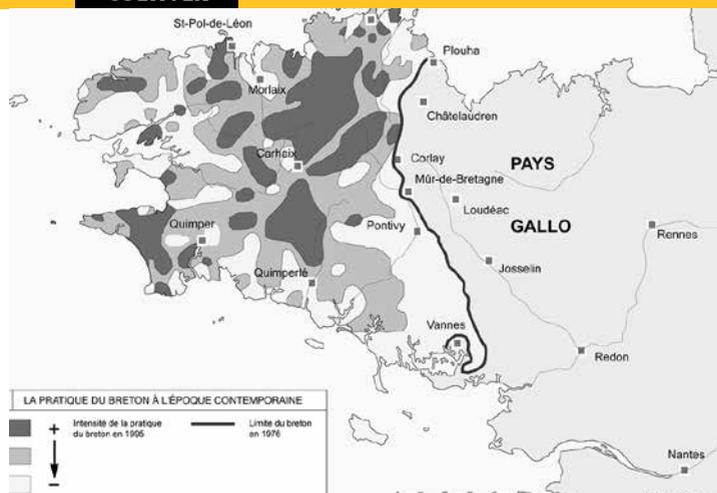
Il y a de nos jours une très grande disparité entre Haute et Basse-Bretagne² pour ce qui est tout simplement de la connaissance de la langue. Selon le dernier sondage général réalisé en 2007 par l'institut TMO-Régions en Basse-Bretagne, zone traditionnelle de pratique de la

langue, ce sont 13 % des plus de 15 ans qui sont capables de s'exprimer en breton. Ceux qui en ont la capacité en Haute-Bretagne sont 1 % seulement. On retrouve la même disproportion à l'échelle de la population tout entière : les locuteurs (hors scolaires) sont au nombre de 172 000 en Basse-Bretagne (se répartissant entre 40 % le parlant très bien et 60 % le parlant assez bien) mais seulement

Dans la première partie de son analyse, Fañch Broudic s'était attaché à décrire la façon dont la perception de l'importance de la langue bretonne avait évolué au cours de la seconde partie du xx^e siècle, depuis la phase des « noires années de l'Occupation ». Le nationalisme totalitaire des collaborateurs était, selon lui, un authentique intégrisme. L'après-guerre, autour notamment de la personnalité d'Armand Keravel, prendra le contrepied absolu de ces tendances et permettra que se mette en place dans un nouvel état d'esprit un enseignement du breton à l'école publique. Une nouvelle donne se profile avec la promulgation d'une Charte culturelle bretonne en 1977 et l'ouverture la même année de la première école Diwan (« le germe »), puis la création de l'Institut culturel de Bretagne en 1981.

¹ Numéro 17 (mars 2012).

² La « Basse-Bretagne » est la partie occidentale de la Bretagne, la « Haute-Bretagne » la partie orientale. Voir la figure page suivante. Au sein de la région Bretagne (3,2 millions d'habitants), le poids démographique de chacune des deux zones est approximativement équivalent.



Sur cette carte, le pays gallo, à l'est, correspond à la Haute-Bretagne. À l'ouest, la Basse-Bretagne est la zone traditionnelle de pratique du breton, dont l'intensité peut varier d'un secteur à l'autre. La limite linguistique du nord au sud sépare les deux zones. Atlas de Bretagne, Skol Vreizh, 2002.

22 500 (déclarant le parler assez bien) en Haute-Bretagne. La réalité sociale d'aujourd'hui se situe dans une continuité historique : le breton est bel et bien une langue territorialisée, puisque 90 % des bretonnants résident en Basse-Bretagne et 10 % en Haute-Bretagne.

Quand en Basse-Bretagne 40 % des bretonnants disent parler le breton tous les jours ou souvent, il n'y en a que 2 % à le faire en Haute-Bretagne. Alors qu'en Basse-Bretagne le breton est un moyen de communication habituel pour le quart des bretonnants (l'utilisant donc plus souvent ou aussi souvent que le français), ceux de Haute-Bretagne n'en ont qu'un usage occasionnel. À la radio et à la télévision les émissions en breton sont beaucoup plus suivies en Basse-Bretagne.

SURVIVANCE DU BRETON ET PERCÉE DU FRANÇAIS À L'ISSUE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Nous disposons heureusement, pour la période de l'immédiat après-guerre, d'une enquête remarquable réalisée à l'été 1946, à l'initiative du

chanoine Pierre-Jean Nédélec, par des étudiants du Grand Séminaire de Quimper dans un tiers des communes du Finistère. C'est de cette étude³ que sont extraits les passages entre guillemets qui suivent.

Si les villes apparaissent déjà au lendemain de la dernière guerre comme des bastions du français (sans pour autant qu'elles excluent le breton), les communes rurales restent alors le lieu d'une pratique massive et largement prédominante de la langue bretonne. C'est elle que parlent usuellement les 3 500 cultivateurs de Saint-Pol-de-Léon – près de la moitié de la population ! – sur leur lieu de travail et dans leurs conversations courantes. Et ils ne l'utilisent pas seulement entre eux : ils en imposent l'usage à tous ceux avec qui ils sont en contact. À Plabennec, « c'est aussi leur langue pour le commerce. Jeunes et vieux, tous parlent breton aussi bien chez le garagiste que chez le médecin, chez le notaire que chez le grainetier, à la mairie ou sur la place ». Il en va de même dans le monde maritime : à Audierne comme à Douarnenez les pêcheurs parlent ordinairement breton.

Les foyers où l'on n'utiliserait que le français sont très rares. Dans diverses communes, beaucoup d'enfants arrivent à l'école en ne sachant que le breton (ce qui est alors « très mal » perçu). Ceux qui ne le connaissent pas l'apprennent à l'école au contact de leurs petits camarades bretonnants, plus nombreux qu'eux. Mais la situation évolue et les jeunes parents ont de plus en plus tendance à élever leurs enfants en français ; à Guipavas, par exemple, cela « devient de mode ». Ce mouvement avait été esquissé depuis quelque temps déjà à Saint-Pol-de-

³ Broudic, Fañch, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, 1995.

Léon, où c'était « le grand chic » de les élever en français. Il faut dire que dans la capitale du Léon, « beaucoup considéraient comme nulle l'utilité économique du breton ».

Le prestige de l'une et l'autre langue n'est pas le même. L'attitude des parents varie selon le lieu de résidence ou la catégorie sociale mais aussi selon l'âge et le genre. Dans les bourgs, on opte plus précocement pour le français, alors qu'à la campagne on continue plus tardivement à élever ses enfants en breton. À Pouldreuzic, ce sont les commerçants du bourg qui adoptent les premiers le français, à Lannilis les familles de paysans aisés. La société des adultes continue pourtant de s'exprimer habituellement en breton. On observe des situations classiques de diglossie : quand les parents ou les grands-parents s'adressent en breton à leurs enfants, ils leur répondent en français. C'est en breton que les jeunes gens échangent habituellement entre eux, au point qu'il est perçu comme la langue des hommes. Même si les jeunes filles parlent le breton chez elles, elles s'expriment de préférence en français lorsqu'elles se retrouvent en groupe : « cela fait plus distingué ».

Les affaires se traitent le plus souvent en breton. Mais l'usage du français s'impose en de multiples circonstances. La gendarmerie, la

poste et la perception sont les seuls lieux où beaucoup de paysans doivent parler le français. À Kerlouan on s'entretient en français avec les touristes. Lorsque les paysans n'échangent pas en breton, c'est parce que « les termes techniques ne sont connus qu'en français. Quand on parle des nouveaux systèmes de culture, tout se traite en français, pour la simple raison que là-dessus il n'y a rien d'écrit en breton ». Dans le commerce, la situation est subtilement décrite dans les termes suivants à Plouescat : « Il n'est plus *nécessaire* de connaître le breton, même pour le commerce avec les gens de la campagne, mais il est *bon et prudent* de connaître cette langue ».

Les artisans usent presque uniquement de la langue bretonne dans la mesure où leur clientèle n'emploie que le breton. Le comportement des ouvriers et des ouvrières est fonction de leur âge. À Tréboul, les femmes à l'usine parlent breton, à l'exception des jeunes filles qui préfèrent le français. Quimperlé possède quatre conserveries, une usine de machines agricoles et une papeterie : « Le breton serait peut-être la langue dominante dans les quatre premières où travaillent surtout des femmes portant encore le costume traditionnel. Dans les deux autres, le français est parlé couramment ».

Journaliste, Fañch Broudic a été responsable des émissions en langue bretonne à France 3 jusqu'en 2007. Docteur ès lettres pour une thèse sur la pratique du breton de l'Ancien régime à nos jours, il est chercheur associé au Centre de recherche bretonne et celtique (Université de Bretagne occidentale, Brest). Spécialiste des sondages sur la pratique du breton et ses représentations, il mène des recherches sur cette langue en sociolinguistique et en histoire.
www.langue-bretonne.org

L'enquête de 1946 ne fournit cependant aucune évaluation quantitative du nombre de locuteurs. Mais dans le *Que sais-je ?* qu'il publie en 1952, Francis Gourvil⁴ propose une répartition de la population de la Basse-Bretagne en quatre groupes linguistiques. Le moins important est celui des monolingues de langue bretonne : environ 100 000 personnes, âgées pour la plupart. Le plus important est celui des bilingues, puisqu'il réunit un million de personnes : 700 000 qui connaissent certes le français mais se servent de préférence du breton et 300 000 qui se servent de préférence du français tout en sachant le breton. Les francisants ignorant complètement le breton sont de l'ordre de 400 000.

UNE CHUTE VERTIGINEUSE ET UNE SITUATION QUI RESTE PRÉCAIRE

Dans les années décisives de l'après-guerre interviennent des mutations radicales dont on ne percevra réellement les effets que quelques décennies plus tard mais qui vont enclencher l'interruption de la transmission intergénérationnelle du breton. En 2007, selon le sondage général sus-évoqué de l'institut TMO-Régions⁵, le nombre des bretonnants n'est plus que de 172 000 en Basse-Bretagne : la pratique du breton a donc connu en deux générations, depuis les années 1950, une diminution vertigineuse de l'ordre de 85 %.

Ce phénomène est très fortement lié à l'âge. Il y a dix fois moins de bretonnants parmi les moins de 40 ans que parmi les plus de 60 ans : les 15-40 ans sont au nombre de

12 000, quand les plus de 60 ans sont 120 000. Le poids démographique des bretonnants dans chaque tranche d'âge est ainsi complètement disproportionné : quand les 20-39 ans représentent près du tiers de la population, ils ne sont que 5 % des bretonnants ; quand les 60-74 ans représentent moins de 20 % de la population, ils sont presque le double de bretonnants. Les plus de 60 ans représentent désormais 70 % de la population bretonnante.

La réduction tout comme le vieillissement de la population locutrice ont d'autres conséquences : l'usage concret du breton par ceux qui le savent ne cesse de s'atténuer, sinon même de s'étioler. Le breton est-il la langue du foyer ? Assez peu. Tous les bretonnants n'ont certes pas de conjoint parlant lui-même le breton puisqu'ils ne sont que 4 sur 10 dans ce cas : parmi eux, 16 % seulement l'utilisent fréquemment en couple. Peu nombreux sont ceux qui l'emploient fréquemment avec leurs enfants. Le breton est-il la langue des relations formelles ? Très peu nombreux sont ceux qui l'utilisent dans le cadre de leurs échanges en mairie. Est-il la langue du travail ? Pas vraiment : si l'on peut estimer le nombre d'actifs bretonnants à plus de 40 000 personnes, seuls 2 % font état d'un emploi habituel de la langue régionale dans le cadre d'une relation entre employeur, cadres et salarié. Entre collègues de travail l'utilisation en est plus fréquente mais le plus souvent occasionnelle. Si ce n'est que des recrutements se font désormais sur des postes qui exigent la maîtrise du breton parlé, lu et écrit : sur ce profil, l'Office de la langue bretonne comptabilisait, en 2012, un total

⁴ Gourvil, Francis, *Langue et littérature bretonnes*, Paris, PUF, 1952.

⁵ Broudic, Fañch, *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO Régions*, Brest, Emgleo Breiz, 2009.

de 1 300 postes-équivalents temps plein, dont la moitié concentrée sur le Finistère⁶. Les 4/5 concernent l'enseignement et les autres sont pourvus le plus souvent dans le monde associatif ou culturel et dans les médias audiovisuels.

Où parle-t-on donc breton et avec qui ? Bien plus que la langue des échanges au sein de la famille, le breton apparaît comme étant d'abord la langue des relations amicales et de voisinage : un tiers des bretonnants l'emploient toujours ou souvent avec leurs amis. Les locuteurs reconnaissent par ailleurs beaucoup l'utiliser avec les habitants de leur commune ou des communes voisines et dans le cadre de relations de loisirs. Le breton apparaît avant tout comme la langue de l'amitié, de la convivialité et de la proximité. Si 35 000 bretonnants estiment le parler plus souvent ou aussi souvent que le français, la pratique occasionnelle est aujourd'hui la situation la plus courante.

UNE LANGUE MENACÉE MAIS QUI S'ENSEIGNE

L'UNESCO a classé le breton parmi les langues sérieusement en danger. Dans l'esprit des linguistes le concept concerne le plus souvent des langues de tradition orale, dont les derniers locuteurs disparaissent les uns après les autres. Pour ce qui est du breton, sa transmission intergénérationnelle n'est effectivement plus assurée depuis plus d'un demi-siècle et nombreux sont du coup ceux qui pronostiquent sa disparition imminente. Au début du XXI^e siècle pourtant le breton se parle toujours, même s'il n'est plus que le moyen



PHOTO OPLB

d'expression occasionnel de la plupart de ses locuteurs : un bloc de près de 200 000 personnes, c'est beaucoup moins qu'il y a 60 ans, mais ce n'est pas un chiffre insignifiant. Il lui permet de figurer parmi les 1 114 langues (sur un total de plus de 6 000) parlées par plus de 100 000 personnes dans le monde. Ce nombre pourrait pourtant s'effondrer assez rapidement sous le seuil des 100 000 locuteurs, peut-être d'ici à 2030. Dès lors, les enjeux pour la période à venir sont multiples.

Le premier est celui de la transmission. Comme les jeunes parents d'aujourd'hui ne peuvent pas, pour la plupart d'entre eux, apprendre à

Office public de la langue bretonne à Carhaix (Finistère)

⁶ Office public de la langue bretonne, *La langue bretonne dans le marché du travail en 2012*, en ligne sur <http://www.fr.opab-oplb.org/46-situation-de-la-langue.htm>

La filière Diwan

L'ouverture de la première école Diwan avec cinq élèves seulement en 1977 témoignait d'une rupture par rapport à la revendication antérieure qui ne parvenait pas à obtenir que le système scolaire s'ouvre réellement à l'enseignement du breton, mais aussi parce que la nouvelle école avait fait le choix d'un enseignement en breton par immersion. Le réseau Diwan a connu bien des vicissitudes mais, quarante ans plus tard, il est devenu incontournable avec 46 écoles primaires, 6 collèges et un lycée. Des classes bilingues à parité horaire se sont ensuite créées à compter de 1983 dans l'enseignement public, puis à partir de 1991 dans l'enseignement privé catholique. L'enseignement bilingue a progressé de 4,2 % en 2016 et chaque année s'ouvrent de nouvelles classes ou écoles dans les trois filières concernées : publique (la plus nombreuse), privée catholique et associative (*Diwan*).

leurs enfants une langue qu'ils ne pratiquent pas eux-mêmes, c'est l'école plus que la famille qui est le lieu où les jeunes générations peuvent en faire l'acquisition. Le renversement de situation est frappant puisqu'on enseigne aujourd'hui le breton à des enfants qui ne connaissent le plus souvent que le français au moment de leur scolarisation, alors que pendant des décennies on a scolarisé en français des petits bretonnants qui ne le connaissaient pas !

Dans le Finistère quelque 7 600 élèves bénéficient ainsi d'une initiation au breton en primaire et 5 000 autres suivent un enseignement optionnel au collège et au lycée. Surtout, un enseignement en breton s'est mis progressivement en place depuis une quarantaine d'années particulièrement en Basse-Bretagne mais en Haute-Haute Bretagne aussi : il concernait ainsi 16 300 élèves dans l'académie de Rennes à la rentrée 2016 (soit 2 % de la population scolaire) et 700 dans celle de Nantes. Cet enseignement, en réalité bilingue, est désormais proposé dans une commune

sur dix en Bretagne et mobilise des moyens humains (un millier d'enseignants notamment), budgétaires et intellectuels conséquents dont on n'aurait pas soupçonné l'importance il n'y a pas si longtemps⁷.

DES DIFFICULTÉS RÉMANENTES MAIS UNE OFFICIALISATION DE FAIT

Le breton, comme d'autres langues de France, est confronté à des difficultés conjoncturelles : le gel des emplois aidés à la rentrée 2017 a failli poser aux écoles *Diwan*, par exemple, le problème du financement pérenne de plus de 80 contrats. Mais aussi à des problèmes structurels : d'une part les filières bilingues d'enseignement peinent à recruter des enseignants qualifiés en nombre suffisant, d'autre part près de la moitié des élèves bilingues s'arrêtent en fin de primaire au moment de rejoindre le collège. On ne peut par ailleurs méconnaître un autre aspect, plus proprement linguistique : l'enjeu de la transmission du breton n'est pas seulement d'ordre démographique, il est aussi d'ordre qualitatif. Le décalage peut être important entre le breton normé dont les apprenants font l'acquisition comme langue seconde dans le cadre scolaire ou dans celui de formations pour adultes et le breton hérité, autrement dit la langue usuelle dans laquelle s'exprime toujours la majorité des bretonnants, au point qu'une nouvelle diglossie a fait son apparition entre ces deux variétés de la langue.

Pour autant, toute une vie culturelle s'exprime par l'entremise de la langue bretonne. Un pan de cette culture s'inspire toujours de la

⁷ Broudic, Fañch, *L'enseignement du et en breton. Rapport à Monsieur le recteur de l'académie de Rennes, Brest, Emgleo Breiz*, 2011. Office public de la langue bretonne, *Les chiffres de la rentrée scolaire de l'enseignement bilingue 2016*, en ligne sur <http://www.fr.opab-oplb.org/47-enseignement.htm>.

tradition, au travers du chant dans le cadre du *fest-noz* (fête de nuit) par exemple. La nouvelle chanson bretonne a ses célébrités : Alan Stivell, Gilles Servat, Erik Marchand, Marthe Vassallo, Annie Ebrel... Des créations ou des adaptations sont proposées chaque année par une vingtaine de troupes de théâtre, dont trois professionnelles. Diverses structures s'investissent dans le doublage, produisent des films documentaires ou d'animation, parfois de la fiction : *Lann vraz* (nom de lieu) de la réalisatrice Soazig Daniellou a été, en 2013, le premier long-métrage de cette nature.

Le breton est par ailleurs présent dans l'édition (une centaine de titres par an), dans la presse (assez confidentielle) et sur internet. Ce sont les médias audiovisuels qui lui assurent sa meilleure visibilité. À la télévision, sur *France 3 Bretagne*, le diffuseur historique depuis 1964, sur les télévisions locales ainsi que sur *Brezhoweb*, une « webtélé » conventionnée par le CSA depuis 2010. À la radio, sur *France Bleu Breizh-Izel* et sur des radios locales associatives. Nombre de ces activités ont pu se professionnaliser en raison du soutien que leur accorde notamment le Conseil régional de Bretagne dans le cadre de ses politiques linguistique et culturelle.

Le breton est devenu une langue minoritaire sur son propre territoire et on ne l'entend plus vraiment sur les marchés ni dans les supermarchés, au point que l'universitaire Jean Le Dû fait état de « l'imperceptible effacement de la langue bretonne » au quotidien dans la commune de Plougrescant. La nouveauté de la dernière période n'en est pas moins que cette langue bénéficie désormais



PHOTO : FARICH BROUDIC.

d'une forme d'institutionnalisation, au sein de l'Éducation nationale, dans le service public de l'audiovisuel et y compris au regard de certains aspects de la vie publique, tels que la signalisation routière bilingue.

Dans l'attente de l'adoption d'un texte législatif définissant un statut des langues de France au niveau national, les collectivités territoriales se prononcent pour la reconnaissance des langues de Bretagne. Le Conseil départemental du Finistère a ainsi arrêté en octobre 2016 son premier schéma pluriannuel en faveur de la langue bretonne. Le Conseil régional de Bretagne a pour sa part adopté dès 2004 un plan de politique linguistique, qui n'a certes pas valeur réglementaire (puisque les Conseils régionaux n'ont pas de capacité législative) mais qui « reconnaît officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne ». Actualisé une première fois en 2012, ce plan doit l'être à nouveau à la fin de l'année 2017. On est bien là en présence d'une officialisation de fait de ces deux langues en Région Bretagne. ☉

Parents et enseignants, élèves et lycéens Diwan lors d'une manifestation à Carhaix en octobre 2015, pour la reconnaissance des langues de France, la veille d'un vote négatif du Sénat à propos de la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. D'autres manifestations avaient eu lieu à Montpellier et Bayonne notamment.